



Monaco, 25 avril 2022

Pineappli signe avec Monaco Telecom une collaboration pour la dématérialisation de ses bulletins de salaires

En choisissant Pineappli et sa solution de coffre-fort numérique, Monaco Telecom assure sa confiance et son soutien à l'écosystème numérique monégasque, et en particulier aux initiatives innovantes des start-ups incubées chez MonacoTech dont elle est co-fondateur. Avec cette collaboration, Pineappli renforce sa position d'acteur de la dématérialisation sécurisée des documents, au service des entreprises de la Principauté.

Avec près de 250 salariés et autant de bulletins de salaires à distribuer chaque mois, la solution Pineappli permet à Monaco Telecom de conjuguer plusieurs avantages :

- Réaliser un gain de temps et financier important avec une gestion simplifiée,
- Se conformer aux enjeux environnementaux grâce à la suppression des impressions papier,
- Et de respecter strictement la protection des données personnelles avec une solution brevetée.

Ainsi, chaque salarié dispose désormais de son coffre-fort numérique personnel dans lequel sont déposés ses bulletins de salaires après avoir été cachetés avec un certificat électronique, délivré par la Direction de l'expansion économique au nom de Monaco Telecom.

L'opérateur et la start-up monégasque souhaitent poursuivre leur collaboration de solutions digitales pour d'autres documents contractuels, notamment via une solution de signature électronique, actuellement à l'étude.

Jean-Marc Riestch, président fondateur de Pineappli déclare : *" On ne peut que se réjouir de cette collaboration avec Monaco Telecom qui met en évidence à la fois les performances et l'étendue des possibilités de la solution Pineappli qui plus est 100% monégasque. Nous souhaitons que cet exemple de réussite puisse servir à booster l'ensemble du tissu économique monégasque dans un environnement pleinement porté vers la transition numérique..."*

Martin Péronnet, Directeur Général de Monaco Telecom : *" Avec cette solution dématérialisée et sécurisée proposée par Pineappli, Monaco Telecom franchit une nouvelle étape dans l'ère digitale tout en répondant aux normes de sécurité et de protection des données, dans un premier temps des collaborateurs de l'entreprise, et demain de nos clients. Cette démarche s'inscrit dans notre participation active au projet Extended Monaco. Elle répond de plus à nos engagements dans le cadre du Pacte National de Transition Energétique en favorisant la dématérialisation. Un cercle vertueux qui en plus est porté par une collaboration avec une start-up de MonacoTech, qui prouve la qualité des projets initiés en Principauté. "*

A propos de Pineappli : Le bureau numérique du futur, unique, innovant, pour réussir votre transition numérique ! La plus forte sécurité au monde (brevet international) et l'accès à tous les services de la dématérialisation à partir d'un seul et même écran (signature

électronique, coffres forts numériques, transferts sécurisés, distribution automatique de documents, traçabilité à valeur probante). Pineappli est une solution 100% monégasque, 4 fois certifiée (ISO 27001, HDS, eIDAS, NF461), qui concilie sécurité, simplicité et conformité.

A propos de Monaco Telecom : Monaco Telecom est l'opérateur historique de la Principauté de Monaco, fournissant des services fixe, Internet, TV, et mobiles, ainsi que des services de connectivité de données à l'international, à domicile et de cloud. Depuis 2015, en haut débit fixe, Monaco Telecom fournit un accès 1Gbs à tous les foyers. Un accès jusqu'à 10Gbs via un nouveau réseau Fibre est disponible depuis le second trimestre 2021. En juillet 2019, Monaco Telecom fût le premier opérateur à lancer la 5G avec une couverture nationale. Monaco Telecom est codétenu par le Gouvernement de Monaco et NJJ Holding. Contrôlée par l'entrepreneur Xavier Niel - fondateur et actionnaire majoritaire d'Iliad, leader des télécommunications en France (Free), Italie (Iliad Italia) et Pologne (Play) - NJJ Holding possède notamment un portefeuille de sociétés de premier plan sur les marchés télécoms, dont Eir en Irlande et Salt en Suisse. Monaco Telecom est actionnaire à 100% de Epic, premier opérateur alternatif à Chypre et premier opérateur mobile à Malte.